

Contrat de vente de saillie monte 2024
TARIF SPECIAL NOEL pour tous les contrats reçus
complétés avec le règlement des FT avant le 30 JANVIER 2024

GRIMOIRE D'ELPHEN
Etalon Selle Français Approuvé à la monte AES et au SBS,
Production en Z, AES, SBS, SF iti et OC.

INVICTUS D'ELPHEN
Etalon Selle Français Approuvé à la monte AES et au SBS,
Production en Z, AES, SBS, SF iti et OC.

LE VENDEUR:

Mr METERREAU Olivier Elevage d'Elphen

ELphen 29530 PLONEVEZ DU FAOU

elphenelevage@gmail.com 06.81.62.34.14.

L'ACHETEUR:

NOM Prénom

Adresse:

Mail:

Tel:

Conditions particulières de vente

• L'Acheteur achète au Vendeur 2 cartes de saillie de l'étalon ci -dessus aux conditions suivantes :

1ere Fraction: 4 doses de 3 paillettes. Pour GRIMOIRE D'ELPHEN
Réservation (Frais techniques + frais d'envoi) : 350 € TTC +TVA applicable 5,5%
(331,75e HT).

1ere Fraction: 6 doses de 3 paillettes. Pour INVICTUS D'ELPHEN
Réservation (Frais techniques + frais d'envoi) : 250 € TTC +TVA applicable 5,5%
(236,96e HT).

ET

2eme Fraction: Solde Poulain Vivant Grimoire d'Elphen

Solde au poulain vivant: 900 € TTC + TVA applicable 5,5% (**853,08e HT**) payable à la naissance (ou 12 mois après le dernier saut déclaré en cas d'absence de justificatif de non vacuité de la jument).

2eme Fraction: Solde Poulain Vivant Invictus d'Elphen

Solde au poulain vivant: 0 € TTC + TVA applicable 5,5% (**0e HT**) payable à la naissance (ou 12 mois après le dernier saut déclaré en cas d'absence de justificatif de non vacuité de la jument).

- La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'Acheteur, et de l'encaissement de la réservation éventuelle,
- La saillie d'un étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument.

Conditions d'utilisation

GRIMOIRE D'ELPHEN : Carte réservée pour la jument nom + numéro de SIRE :

INVICTUS D'ELPHEN : Carte réservée pour la jument nom + numéro de SIRE :

Soit inséminée avec la semence de l'Étalon : pour la saison de monte 2024

Coordonnées du centre de mise en place ou seront envoyées les paillettes : **bien remplir les coordonnées du centre**

Nom

prénom

Adresse

TEL et MAIL

Date présumée de saillie ou d'insémination : _____

Conditions générales de vente:

- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires (Grippe et Rhino).
- L'acheteur de la saillie s'engage à respecter les obligations sanitaires générales régissant la monte,
- L'Elevage d'Elphen peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dues ou encaissées.
- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de saillie ou d'insémination sont à la charge de l'acheteur et dus aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au haras/au centre de mise en place.

- A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, l'Elevage d'Elphen transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès du SIRE dans les 15 jours suivant la naissance, comme la réglementation française l'exige.
- Les paillettes restantes restent la propriété du vendeur. **l'utilisation en ICSI et la congélation d'embryons sont interdits.** Des contrats spécifiques sont disponibles.

Consentement éclairé de l'acheteur :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.

Fait en deux exemplaires **lieu et date :** ,

Le Vendeur Mr METERREAU

L'acheteur de la saillie,

**Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »**